

SUIVI DES PRIX DANS LA
GGRANDE **D**DISTRIBUZIONE




BILAN 2020

#CORSISTAT

observation économique territoriale



SOMMAIRE

- 
- 1 Contexte
 - 2 Préfiguration 2019
 - 3 Principaux résultats 2020
 - 4 Conclusion



CONTEXTE



Dans un contexte de crise économique et sociale à l'échelle nationale, le 14 janvier 2019, le Président du Conseil Exécutif de Corse, le Président de l'Assemblée de Corse, le Président du CESEC et les deux Présidents des deux instances consultatives (Chambre des Territoires et Assemblea di a Ghjuventù) ont installé une « **Conférence sociale** pour le respect des droits fondamentaux des citoyens de Corse dans le domaine économique et social » en y associant les acteurs et collectifs citoyens.

Cette conférence sociale dont l'objet était de proposer une méthode visant à traiter au plus vite les problèmes majeurs auxquels les Corses sont quotidiennement confrontés en particulier ceux qui se trouvent en situation de précarité et de pauvreté, s'est

structurée autour des thématiques des carburants et des prix des produits de consommation courante dans les grandes surfaces. **Corsica Statistica** – l'observatoire économique territorial de l'Agence de Développement Économique de la Corse (ADEC) – a été associé aux travaux destinés à identifier sur ces deux sujets majeurs, l'origine et les raisons du différentiel des prix Corse-continent et les pistes pour sa réduction ou compensation.

Dans ce contexte, une **démarche innovante** de soutien au pouvoir d'achat a été convenue afin de gommer ces écarts : la **constitution d'un panier de plus de 200 produits de première nécessité à prix garantis**, sur lequel les distributeurs des grandes enseignes présents se sont engagés à opérer une diminution du coût.

Pour sceller cette démarche, une Charte engageant les enseignes a été signée le 29 mars 2019.

Dans la pratique, les responsables de 21 grandes surfaces insulaires des enseignes Casino, Carrefour, E.Leclerc et Auchan se sont engagées à baisser les prix de leurs produits de sorte qu'ils se situent **sous le seuil des 25 % des prix les plus bas relevés sur le continent hors Ile-de-France (Q1)**.

P RéFIGURATION 2019

PHASE TEST DU DISPOSITIF (sept - déc 2019) : UN NIVEAU DES PRIX RAISONNABLE

Les relevés de septembre 2019, ont permis de dresser un premier état des lieux du niveau des prix pratiqués sur la sélection de produits constituant le panier.

Ils ont permis de mettre en évidence que les distributeurs locaux se situent dans des **fourchettes de prix raisonnables** au regard des prix relevés sur le continent. En effet, sur les **3 656 prix relevés** dans les 21 magasins signataires de la charte, **plus de la moitié** (55 %) ont une valeur inférieure ou égale au premier quartile des prix de France de province, tandis que 17 % de ces prix sont classés parmi les plus chers.

Pour autant, des différences parfois notables sont observées selon le type de structure (hypermarché, supermarché) et l'enseigne ou encore la famille de produits.

Alors que certaines enseignes ne

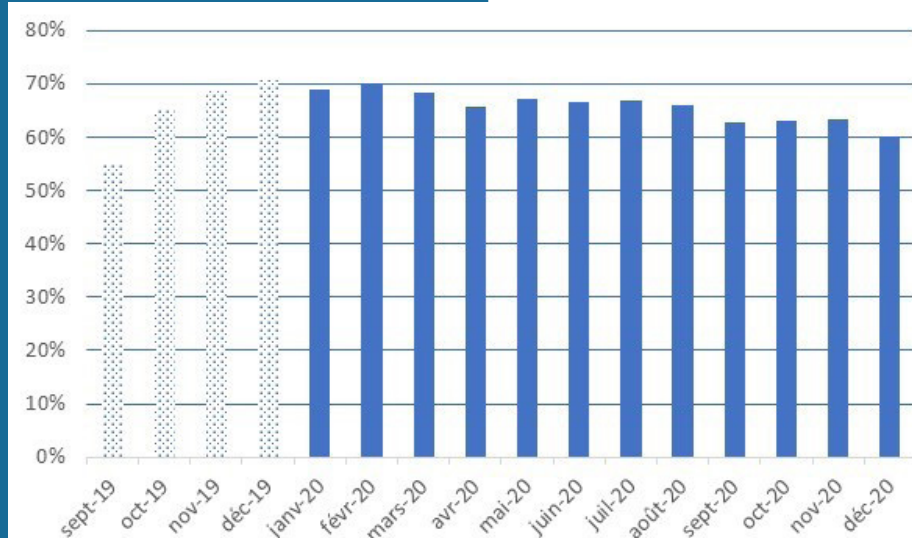
dépassent pas le quart du nombre de produits vendus sous le seuil fixé dans la charte, l'une d'entre elles atteint une proportion de 81 %.

Par ailleurs, si l'on considère uniquement les hypermarchés, la part de produits dont la valeur est inférieure ou égale à Q1 passe de 55 % à 76 % tandis qu'elle ne dépasse pas le quart dans les supermarchés (24 %).

Les relevés qui ont suivi ont permis d'apprécier l'évolution des prix et si la prise en compte du seuil fixé dans la charte a été effective dans les établissements enquêtés. Jusqu'à la fin de l'année, les chiffres attestent de la volonté de respecter les engagements vis-à-vis de la charte des responsables de magasins. Avec des parts qui augmentent peu à peu. Pour l'une des enseignes, elle atteint 95 % au mois de décembre 2019.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Évolution de la part de produits vendus sous Q1



Source : Nielsen - Traitement CorsiStat

BAISSE DE LA PART DES PRODUITS VENDUS SOUS LE SEUIL DU PREMIER QUARTILE ACCOMPAGNÉE D'UNE HAUSSE MENSUELLE DES PRIX DE MARS À SEPTEMBRE 2020

À compter de janvier 2020, le dispositif de suivi des prix s'est renforcé portant à 31 le nombre d'établissements enquêtés.

Tout au long de l'année, chaque mois, plus de 5 000 produits ont fait l'objet d'un relevé. Au mois de décembre 2020, ce nombre atteint son niveau maximal avec **6 756 prix relevés dans les 31 magasins** des 4 enseignes participantes.

La répartition selon les différents quartiles met en évidence une **part prépondérante** de produits vendus sous le seuil du premier quartile (supérieure à 60 %). Cependant, ce pourcentage **tend à diminuer**

passant de 70 % en février à 60 % au mois de décembre. Toutefois, près de 80 % des produits de l'enquête affichent un prix inférieur à la médiane des prix relevés en province, la part des produits vendus parmi les plus chers étant stabilisée autour de 13 %.

L'observation par **enseigne** fait apparaître des situations parfois très contrastées quant au respect du seuil de prix fixé dans la charte. Selon le mois considéré et l'enseigne, le pourcentage de produits vendus en dessous de Q1 varie de 19 % à 85 %.

L'effet **circuit** est également à

prendre en considération. Si l'on ne tient compte que des **hypermarchés**, la part de produits dont la valeur est inférieure ou égale à Q1 passe de 67 % à 76 % par exemple en mai, période où l'écart est le plus marqué, soit 9 points. Dans le même temps, les **supermarchés** enregistrent un différentiel avec la valeur globale de 12 points, soit une proportion de 55 %.

Définitions

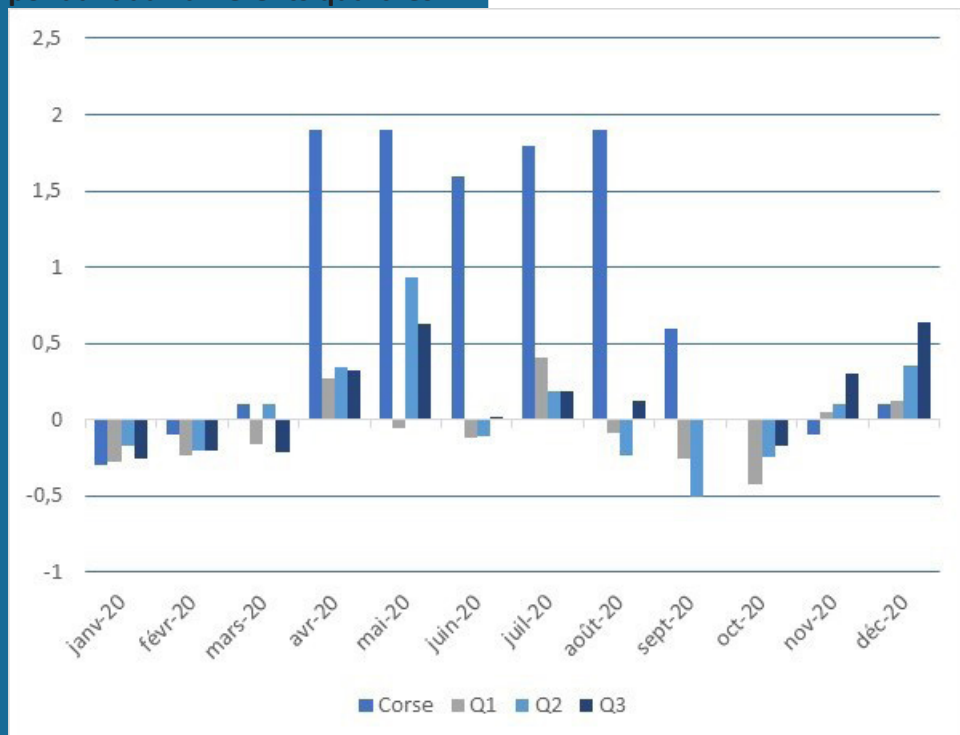
Premier quartile (Q1) : valeur au-dessous de laquelle se situent 25 % des prix les plus bas constatés en Province.

Médiane (M) : valeur au-dessous de laquelle se situe la moitié des prix relevés en Province.

Troisième quartile (Q3) : valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des prix les plus élevés constatés en Province.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Évolution de la variation mensuelle du panier type et des paniers correspondant aux différents quartiles



Source : Nielsen - Traitement CorsiStat

L'analyse du **prix global du chariot** de produits par magasin met en évidence qu'en termes de comparaison avec le continent, les enseignes affichaient une **meilleure tenue en début d'année** sur la sélection de produits.

À compter du mois d'août 2020, 25 des 31 établissements insulaires sur lesquels porte l'enquête, présentent un coût global inférieur au panier médian. Parmi eux, **15 se classent parmi les 25 % les moins chers** de province contre 20 au mois de janvier et 19 au mois de juillet 2020.

En termes d'évolution générale des prix, en **variation mensuelle**, le panier enregistre une **baisse** de son coût global **en début d'année**

au cours des mois de janvier et février. En revanche, **à partir de mars**, le niveau général du prix du panier accuse une **inflation**, sachant que cette période est également marquée par le début de la pandémie avec un confinement strict mis en place à partir de la mi-mars qui s'accompagne d'une hausse des ventes des produits de consommation courante.

Les prix continuent globalement d'augmenter jusqu'au mois de septembre avec une progression plus marquée aux mois d'avril, juin et août (+1,9 %/mois précédent).

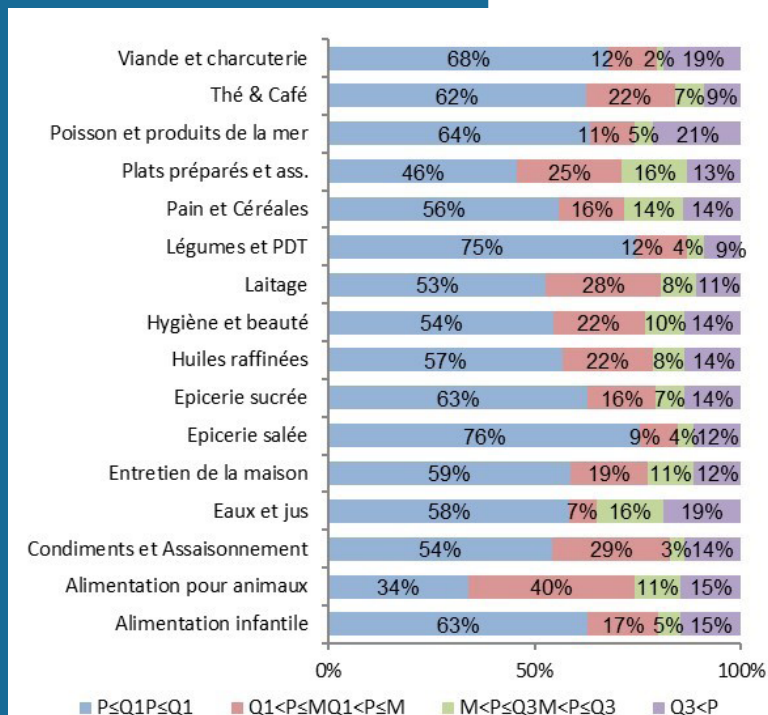
Malgré cette tendance, le niveau des prix est globalement inférieur à celui de 2019. Au cours des quatre derniers mois de l'année, les données disponibles ont permis de calculer une **variation annuelle**¹.

Aussi, en septembre, l'ensemble des relevés fait apparaître une déflation de 1 % sur un an. Au cours des trois mois suivants, **la tendance reste à la baisse** mais de façon moins marquée (-0,2 % en octobre et -0,1 % en novembre et décembre).

¹calculs correspondant aux données des 21 magasins signataires de la charte sans les 10 rajoutés à compter de janvier 2020

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Distribution des relevés selon les différents quartiles par famille - décembre 2020



Source : Nielsen - Traitement CorsiStat

HAUSSE MENSUELLE DES PRIX DANS TOUTES LES FAMILLES DE PRODUITS D'AVRIL À SEPTEMBRE

L'analyse par famille permet de mettre en évidence que certaines catégories renferment une part plus élevée de produits vendus moins chers que sur le continent. Les références sont classées selon **16 familles**.

En termes d'évolution des prix, la plupart des familles de produits suivent la même tendance au fil des mois. Ainsi, si une majorité d'entre elles affiche des prix en retrait au mois de février dans les 31 magasins, à compter du mois d'avril, la tendance s'inverse avec des hausses parfois très significatives dans certaines familles comme celle de l'entretien de la maison qui affiche une progression

de 4,6 % entre les mois de mars et d'avril. Cette trajectoire se poursuit jusqu'au mois de septembre. Puis en octobre et novembre, la plupart des catégories de produits enregistre un prix global en repli pour finir l'année sur une hausse des prix dans la quasi-totalité des familles.

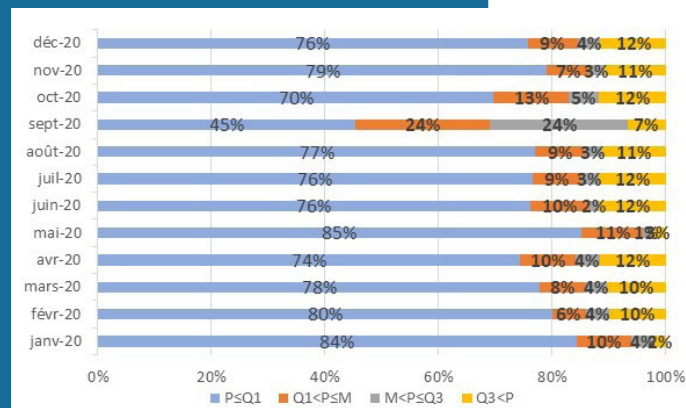
Autre fait marquant de l'année, au mois de mai, le respect du seuil Q1 est très élevé pour l'ensemble des familles. Dans celle des viandes et charcuterie, le pourcentage de produits vendus sous Q1 atteint même 95 %. À contrario, au mois de septembre, il est inférieur à 50 % dans toutes les familles.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Focus sur les principales familles

ÉPICERIE SALÉE

Évolution de la distribution des relevés par quartiles



Source : Nielsen - Traitement CorsiStat

Les produits de la famille de l'épicerie salée représentent **9 % des relevés** effectués mensuellement. Au mois de janvier 2020, **84 % d'entre eux** sont vendus parmi les 25% les moins chers de province. Cette part diminue jusqu'au mois d'avril puis s'accroît de façon marquée en mai, période du déconfinement, pour atteindre

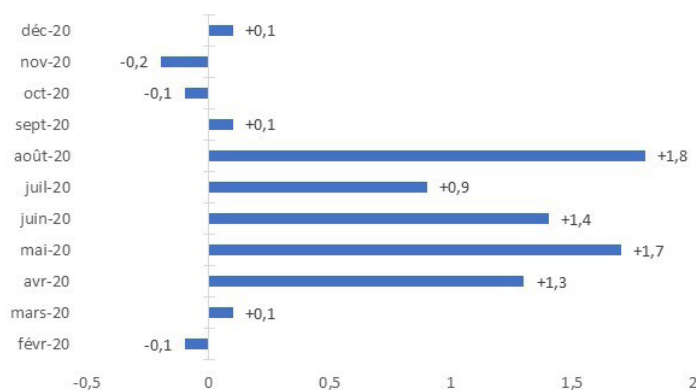
85 %, soit +11 points sur un mois. Par la suite cette proportion reste comprise entre 70 % et 79 % à l'exception du mois de **septembre** où elle atteint **son niveau le plus bas (45 %)**.

Parallèlement, à l'image de la tendance générale, les prix progressent à partir du mois de mars pour cette catégorie de

produits et ce, jusqu'au mois de septembre avec une **hausse plus marquée en août** (+1,8 % sur un mois).

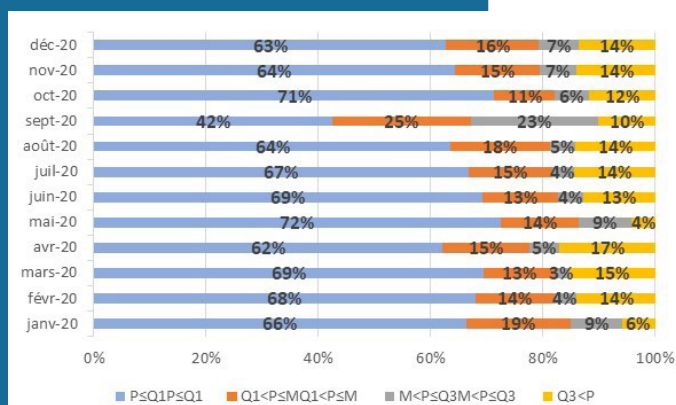
En octobre et novembre, le niveau des prix diminue pour repartir à la hausse au mois de décembre 2020.

Variations mensuelles au cours de l'année 2020



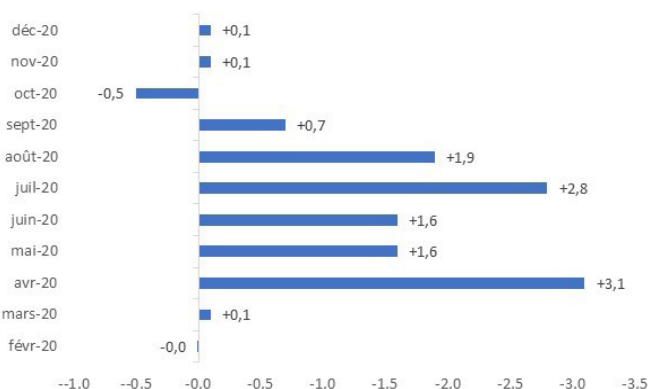
ÉPICERIE SUCRÉE

Évolution de la distribution des relevés par quartiles



Source : Nielsen - Traitement CorsiStat

Variations mensuelles au cours de l'année 2020



PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Les produits de la famille de l'épicerie sucrée représentent **15,5 %** des relevés effectués mensuellement. Au mois de janvier 2020, **66 % d'entre eux** sont vendus parmi les 25% les moins chers de province. Jusqu'en mars, cette part augmente pour atteindre 69 %. Parallèlement, les prix sont relativement stables pour cette catégorie de produits. En revanche, en avril, l'épicerie sucrée accuse

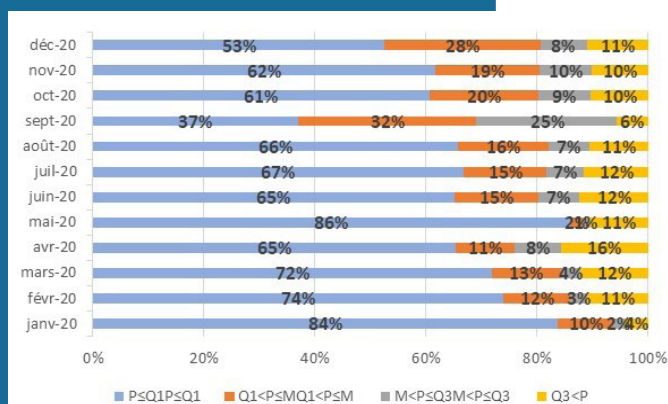
globalement une **inflation de 3,1 %** par rapport au mois précédent et voit sa part de produits au tarif inférieur ou égal à Q1 diminuer de 7 points. Suivant la tendance haussière générale du panier, le panier constitué de denrées de l'épicerie sucrée poursuit sa hausse jusqu'en septembre avec des **taux relativement élevés notamment en juillet (+2,8 %)**.

Dans le même temps, les

distributeurs s'efforcent de respecter leur engagement vis-à-vis de la charte puisque le seuil de 25 % est appliqué dans 72 % des cas au mois de mai où il atteint son niveau le plus haut. Le reste de l'année, il reste compris entre cette valeur et 63 % à l'exception du mois de septembre où il fléchit pour s'établir à 42 %.

LAITAGE

Évolution de la distribution des relevés par quartiles



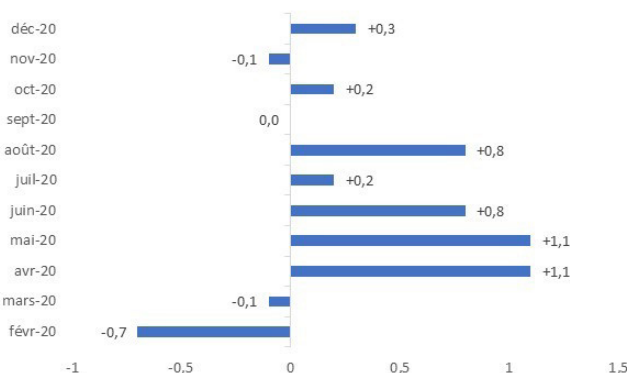
Source : Nielsen - Traitement CorsiStat

Les produits de la famille **laitage** représentent **10 %** des relevés effectués mensuellement. Au mois de janvier 2020, **84 % d'entre eux** sont vendus parmi les 25% les moins chers de province. Cette part diminue comme pour les produits de l'épicerie sucrée jusqu'au mois d'avril pour atteindre 65 %. Au mois de mai, elle atteint sa valeur la plus élevée (86 %) tandis qu'en septembre comme pour les autres

produits, cette proportion diminue de façon marquée et s'établit à 37 %.

Parallèlement, en février mais également en mars, les prix sont globalement en repli pour cette catégorie de produits. En revanche, en avril, les laitages accusent une **inflation de 1,1 %** par rapport au mois précédent. Suivant la tendance haussière générale du panier, le panier constitué de denrées de

Variations mensuelles au cours de l'année 2020

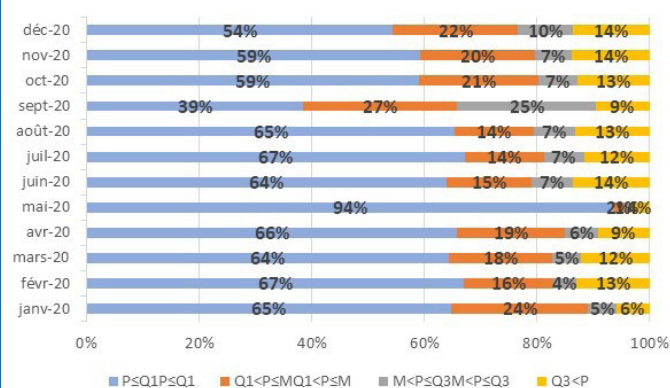


produits laitiers poursuit sa hausse jusqu'en août avec des **taux plus modérés** que ceux des deux familles présentées plus haut. C'est en avril et en mai que la progression est la plus marquée (+1,1 %). Toutefois, contrairement à la plupart des familles en septembre, les prix se maintiennent et augmentent de 0,2 % en octobre pour finalement s'aligner sur la tendance générale en fin d'année.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

HYGIENE ET BEAUTÉ

Évolution de la distribution des relevés par quartiles



Source : Nielsen - Traitement CorsiStat

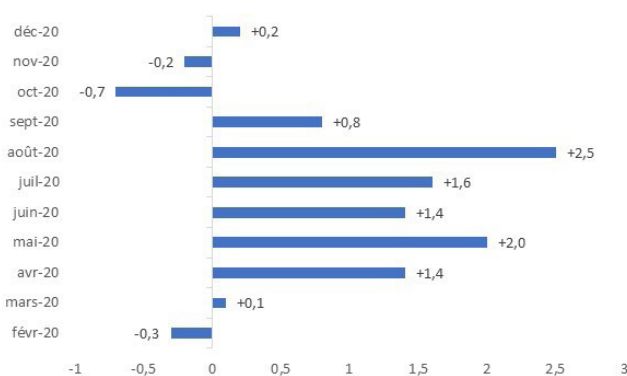
Les produits de la famille **Hygiène et beauté** représentent **15 %** des relevés effectués mensuellement. Au mois de janvier 2020, **65 % d'entre eux** sont vendus parmi les 25% les moins chers de province. Cette part est relativement stable jusqu'au mois de mai où elle atteint sa valeur la plus élevée de l'année (94 %). Au cours de la période

estivale, le pourcentage retrouve son niveau d'avant mai. En septembre comme pour les autres produits, cette proportion diminue de façon marquée et s'établit à 39 %. Le reste de l'année cette part remonte sans toutefois dépasser 60 %.

Parallèlement, **les prix suivent la tendance générale**. Ainsi, une

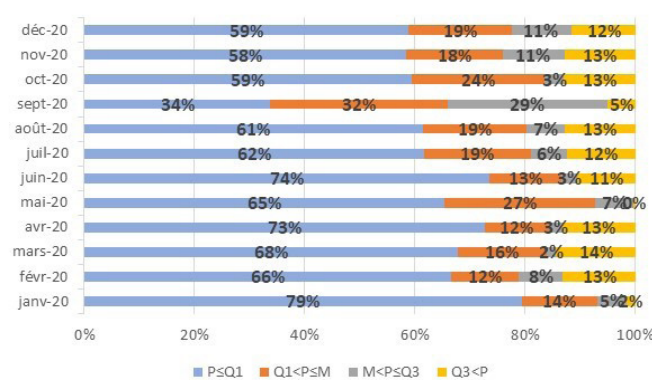
légère baisse est observée au mois de février. De mars à septembre, globalement cette catégorie de produits accuse une inflation mensuelle, la plus marquée étant de 2,5 % en août. En octobre et novembre, les prix diminuent puis repartent à la hausse au mois de décembre.

Variations mensuelles au cours de l'année 2020



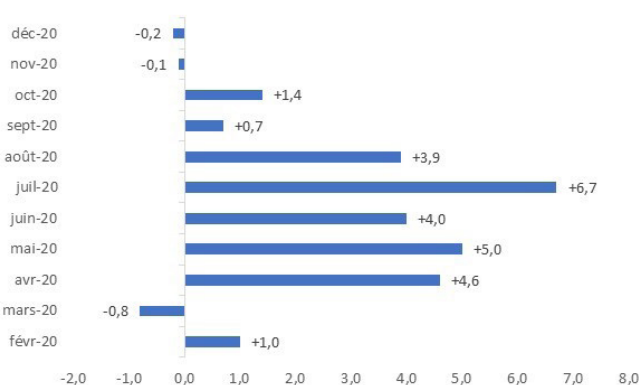
ENTRETIEN DE LA MAISON

Évolution de la distribution des relevés par quartiles



Source : Nielsen - Traitement CorsiStat

Variations mensuelles au cours de l'année 2020



PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2020

Les produits de la famille **entretien de la maison** représentent **8 %** des relevés effectués mensuellement. Au mois de janvier 2020, **79 % d'entre eux** sont vendus parmi les 25% les moins chers de province. Contrairement à la plupart des catégories de produits, celle de l'entretien de la maison enregistre globalement une **diminution** de cette part jusqu'au mois de septembre

où elle atteint sa valeur la plus basse (34 %). Si elle remonte le mois suivant, elle se maintient toutefois à un niveau inférieur au reste de l'année (59 %).

Parallèlement, contrairement à la tendance générale, les produits de l'entretien de la maison enregistrent globalement une hausse des prix au mois de février (+1 %) puis diminuent au mois de

mars. A partir du mois d'avril et jusqu'en octobre, les prix s'accroissent avec des **taux de progression significatifs** allant jusqu'à +6,7 %. En fin d'année, une accalmie s'opère avec une diminution des prix en novembre et décembre (-0,1 % et -0,2 % respectivement).

Éléments de méthodologie

En application de la mission qui lui a été assignée par la délibération de l'Assemblée de Corse du 29 juillet 2016 N°16/177AC, Corsica Statistica s'est vu confier, à l'issue de la conférence sociale, la mise en place et le suivi des prix d'un panier de 233 produits pour le compte de la Collectivité de Corse.

Les prix des produits inclus dans le panier sont relevés mensuellement dans chaque magasin de façon indépendante par le Cabinet Nielsen ainsi que dans les mêmes enseignes du France de province depuis le mois de septembre 2019.

Un tableau est livré pour chaque enseigne en détaillant le prix pratiqué pour chaque produit choisi ainsi que le premier quartile Q1 (seuil des 25 % des prix les plus bas), la médiane M (seuil de la moitié des prix les plus bas), et la troisième quartile Q3 (seuil des 25 % des prix les plus élevés) des prix pour la France de province. depuis fin octobre.

Le premier quartile est alors communiqué aux différents magasins afin qu'ils adaptent leurs prix et une synthèse mensuelle est transmise au cabinet du Président du Conseil Exécutif.

CONCLUSION

UN DISPOSITIF POURSUIVI EN 2021

L'année 2020 est marquée par une crise économique sans précédent consécutive de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a contraint le gouvernement à prendre des mesures restrictives drastiques. En effet, des confinements plus ou moins stricts ainsi que des dispositifs de couvre-feu ont été mis en place pour tenter d'endiguer l'épidémie. Bien que des mesures de soutien aient été déployées pour limiter les effets de la crise, ces mesures ont eu de lourdes conséquences sur la santé économique et financière des entreprises notamment celles des secteurs liés au tourisme et aux loisirs, sur l'emploi et ont ainsi contribué à fragiliser davantage certaines populations déjà vulnérables.

Dans ce contexte singulier, les acteurs de la grande distribution, au contraire, ont bénéficié d'une hausse d'activité. Selon Emmanuel Fournet, directeur service clients France de NielsenIQ, « les français ont acheté plus et en plus grande quantité ». En atteste la progression de 6,3 % du chiffre d'affaires à l'échelle nationale ainsi que le rebond de 4,8 % des volumes.

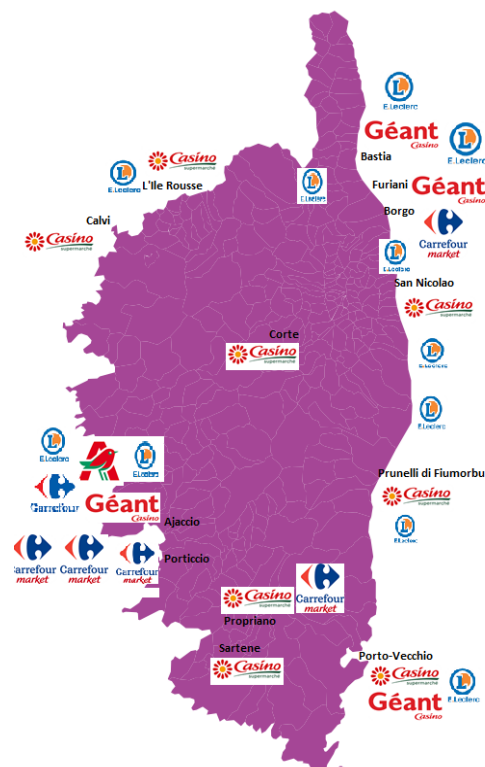
Cette vive augmentation qui s'explique par les nouvelles habitudes et bouleversements engendrés par la crise sanitaire tels que le recours au télétravail, la fermeture des restaurants, les distanciations sociales pour limiter les interactions, pourraient

s'inscrire dans la durée.

Avec deux périodes de confinement plus ou moins strict, le e-commerce a explosé, le recours au « drive » s'est généralisé et le « fait maison » s'est accru induisant une hausse de consommation des matières premières alimentaires (farine (+38 %), sucre, ou bien encore les produits pour la pâtisserie (+28 %)).

Pour autant, on constate que la hausse de la consommation de biens alimentaires induite par un mode de vie plus sédentaire va de pair avec la perte du pouvoir d'achat. Aussi, la poursuite de ce dispositif de suivi des prix s'est avérée utile et nécessaire.

La Collectivité de Corse a donc continué à bénéficier du travail de collecte et d'analyse de Corsica Statistica à travers des notes mensuelles. Le bilan 2021 sera disponible dès la fin du mois de janvier 2022.



Agence de Développement Économique de la Corse

Corsica Statistica

Antenne de Bastia

Maison du parc technologique/ZA d'Erbajolo
20600 Bastia

Téléphone : 04 95 50 91 38

internet : http://www.adec.corsica/Corsica-Statistica_r30.html

Mel : lana.serdjanian@adec.corsica